



Actions pour la Biodiversité
Cours Inférieur de l'Aude
Communes riveraines du fleuve Aude aval

**Rapport d'activité synthétique
2016
Site Cours Inférieur de l'Aude
- Partie terrestre -**

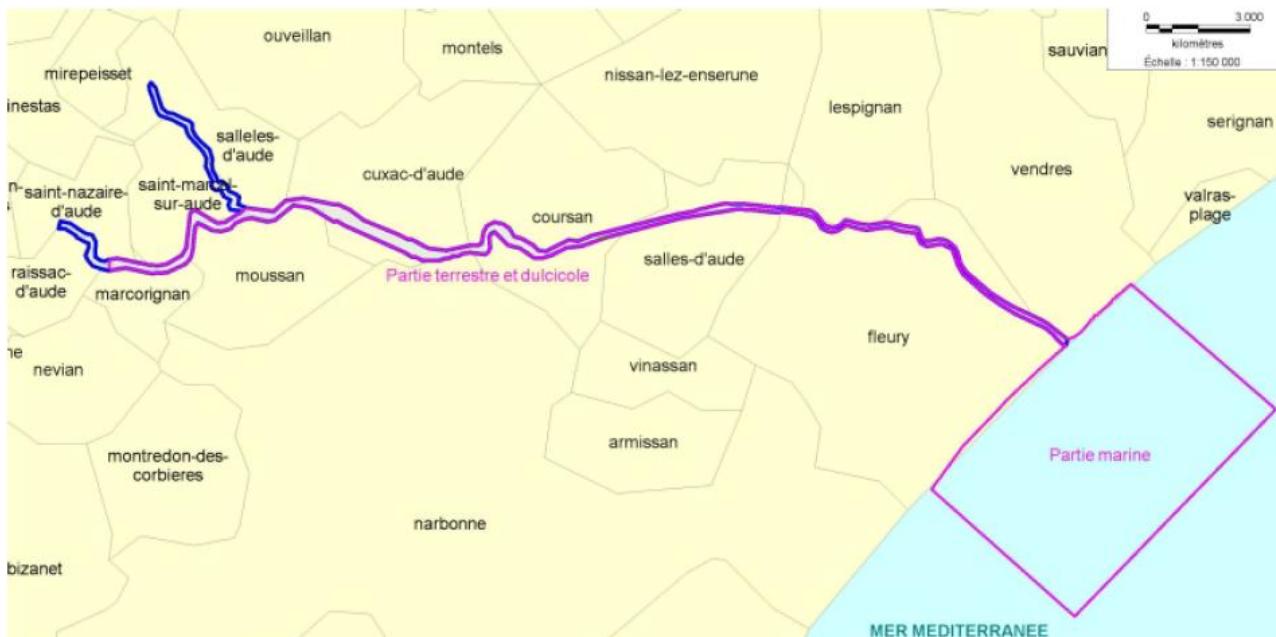
Sommaire

1	Préambule	3
1.1	Caractéristiques de la Basse plaine de l'Aude	3
1.2	Rappel des enjeux et objectifs du Docob	4
1.3	Missions de la structure animatrice	4
2	Contractualisation	5
2.1	Montage des contrats Natura 2000 et MAEt	5
2.2	Promotion de la charte	5
3	Information, communication, sensibilisation (actions transversales avec l'AAMP)	5
3.1	Sensibilisation à destination des enfants et du grand public	5
3.2	Mise en place d'outils de communication	5
3.3	Prise en compte du Docob dans les documents de planification	5
4	Actions de gestion des milieux et des espèces	5
4.1	Gestion des seuils et évaluation de la fonctionnalité des passes à poissons	5
4.1.1	Barrage anti-sel	6
4.1.2	Diagnostic hydromorphologique du fleuve Aude	6
4.1.3	Seuil de Ferrioles	9
4.2	Lancement de l'étude pour la restauration physique du méandre de Ferrioles	9
4.3	Identification des zones concernées pour la plantation d'arbres et gestion de la ripisylve	9
4.4	Actions de police de l'environnement	10
4.5	Suivis scientifiques et relevés de paramètres physico-chimiques	10
4.6	Mise à jour du Docob	10
4.6.1	Données naturalistes nouvelles	10
4.6.1	Proposition de périmètre élargi	12
5	Veille environnementale et cohérence des politiques publiques (actions transversales avec l'AAMP)	13
6	Gestion administrative et financière (actions transversales avec l'AAMP)	13
6.1	Coordination avec l'Agence Marine des Aires Protégées	13
6.2	Organisation de la gouvernance du site	13
6.3	Gestion administrative et financière	13
7	Actions marines (pour information)	14

1 Préambule

1.1 Caractéristiques de la Basse plaine de l'Aude

Le site est axé sur le cours inférieur du fleuve Aude. Il comprend les derniers 31 km des 220 km de son parcours. Il englobe ainsi le lit mineur ainsi que la végétation rivulaire et quelques parcelles dans le lit majeur sur une largeur d'environ 150 mètres en aval et de 350 mètres en amont. Il inclut également un espace maritime délimité dans la bande des 3 miles qui représente 87 % de la superficie du site. Le site Natura 2000 représente une surface de 5335 hectares.



Le site Natura 2000 « Cours inférieur de l'Aude » a été proposé comme Site d'Importance Communautaire (SIC) le 31 décembre 1998 car le site présente un intérêt biologique tout particulier au regard de l'existence d'espèces et d'habitats aquatiques remarquables et singulières ayant justifiés sa désignation comme SIC au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE) le 16 novembre 2012.

Les taxa d'intérêt communautaire ciblées sont :

	terre	mer
Habitats	<ul style="list-style-type: none"> - prés salés méditerranéens (<i>Juncetalia maritimi</i>) - fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques, appelés sansouïre (<i>Arthrocnemetea fruticosi</i>) - dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> - rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i> - rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i> - rivières permanentes méditerranéennes du <i>Paspalo-agrostidion</i> avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i> - forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i> (<i>Populetalia albae</i>) - galeries et fourrés riverains méridionaux (<i>Nerio-Tamaricetea</i>) - forêts à <i>Quercus ilex</i> (<i>Quercion ilici</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> - bancs de sable à faible couverture d'eau marine permanente - sable fin de haut niveau - sable fin bien calibré - sable grossier et fin gravier sous influence des courants de fonds - replats boueux ou sableux exondés à marée basse - sables médiolittoraux - récifs (<i>coralligènes</i>)
Poissons	toxostome (<i>Chondrostoma toxostoma</i>)	

	bouvière (<i>Rhodeus amarus</i>)	
	alose feinte du Rhône (<i>Alosa fallax subsp. rhodansensis</i>) lamproie marine (<i>Petromyzon marinus</i>)	
Odonates	cordulie à corps fin (<i>Oxygastra curtisii</i>) cordulie splendide (<i>Macromia splendens</i>)	
Autres vertébrés		grand dauphin (<i>Tursiops truncatus</i>) tortue caouanne (<i>Caretta caretta</i>)

1.2 Rappel des enjeux et objectifs du Docob

Code N2000	Enjeu de conservation
Forêts galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	très fort
Alose feinte du Rhône (<i>Alosa fallax rhodanensis</i>)	très fort
Coralligène	fort
Cordulie splendide (<i>Macromia splendens</i>)	fort
Prés salés méditerranéens	fort
Toxostome (<i>Chondrostoma toxostoma</i>)	fort
Cordulie à corps fin (<i>Oxygastra curtisii</i>)	fort
Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i>	modéré
Forêts à <i>Quercus ilex</i>	modéré
Lamproie marine (<i>Petromyzon marinus</i>)	modéré
Bouvière (<i>Rhodeus amarus</i>)	modéré
Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques	modéré
Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i>	modéré
Galeries et fourrés riverains méridionaux	modéré
Sables fins de haut niveau	modéré
Sables fins bien calibrés	modéré
Sables grossiers et fins graviers sous influence des courants de fonds	modéré
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitriche- Batrachion</i>	faible
Rivières permanentes méditerranéennes du <i>Paspalo-agrostidion</i> avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>	faible
Sables médiolittoraux	faible

Le Document d'objectifs doit permettre de préserver les habitats naturels et les espèces identifiés en prenant en compte les activités socio-économiques. Pour cela, les objectifs de développement durable suivants ont été identifiés :

- Favoriser un équilibre naturel du cours d'eau,
- Préserver et restaurer une mosaïque de milieux,
- Dynamiser l'appropriation locale du site,
- Améliorer la connaissance du site.

1.3 Missions de la structure animatrice

Le Syndicat Mixte du Delta de l'Aude après avoir rédigé le Docob validé en juin 2015, a été désigné co-animateur avec l'Agence des Aires Marines Protégées devenue Agence Française pour la Biodiversité.

L'objectif du présent rapport est de réaliser un bilan des actions mises en œuvre au cours de l'année 2016, constituant la 1^{ère} année d'animation.

2 Contractualisation

2.1 Montage des contrats Natura 2000 et MAEt

A partir de 2016, le pilotage était assuré par le PNR de la Narbonnaise dont le Grand Narbonne et le SMDA sont partenaires. Le 30 mars, la Commission Régionale Agri-Environnementale et Climatique (CRAEC) n'a pas validé le PAEc de la Narbonnaise et Basse Vallée de l'Aude dont la durée était de 2 ans.

Le SMDA avait programmé deux actions relatives aux mesures agro-environnementales, à savoir le maintien et mise en place de l'enherbement des parcelles agricoles, la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Ces actions ayant fait l'objet de la demande de subventions initiales, elles sont présentées pour mémoire mais elles n'ont pu être réalisées.

2.2 Promotion de la charte

Il n'y a pas eu de promotion de la Charte en 2016.

3 Information, communication, sensibilisation (*actions transversales avec l'AAMP*)

3.1 Sensibilisation à destination des enfants et du grand public

Une animation par le village Aucèl a eu lieu le 8 octobre 2016 au port du Chichoulet en présence du mas conchylicole, 70 personnes présentes.

Les demies-journées d'interventions scolaires sont reportées pour 2017, de même pour l'exposition photo.

3.2 Mise en place d'outils de communication

Cf. lettre d'information jointe.

3.3 Prise en compte du Docob dans les documents de planification

RAS

4 Actions de gestion des milieux et des espèces

4.1 Gestion des seuils et évaluation de la fonctionnalité des passes à poissons

Les passes à poissons existante sur le cours inférieur comptent trois ouvrages :

- 1- PEBAS :

- 2- Moussoulens : techniquement adapté, franchissabilité non vérifiée (turbulence, embâcles). A l'étude chez VNF
- 3- Ferrioles

L'animation suit de près la gestion et les études de ces seuils, des visites sont également effectuées afin de vérifier l'état général, les embâcles, etc.

4.1.1 Barrage anti-sel

Un COPIL de lancement de l'Etude Restauration de la continuité sur le barrage anti sel (dit PEBAS) s'est déroulé le Lundi 11 avril 2016 au SMDA à Narbonne. Le Bureau d'étude Hydro-M a été retenu pour cette mission d'expertise.

Un comité technique sur l'avancement de l'étude franchissabilité du PEBAS a eu lieu le jeudi 20 octobre à Narbonne.

Concernant le PEBAS, une réunion de restitution technique s'est tenue le 20 novembre 2016 à Narbonne. Cette réunion a été préparatoire au COPIL qui s'est réuni à Narbonne le 25 janvier 2017.

Sont à retenir de cette étude :

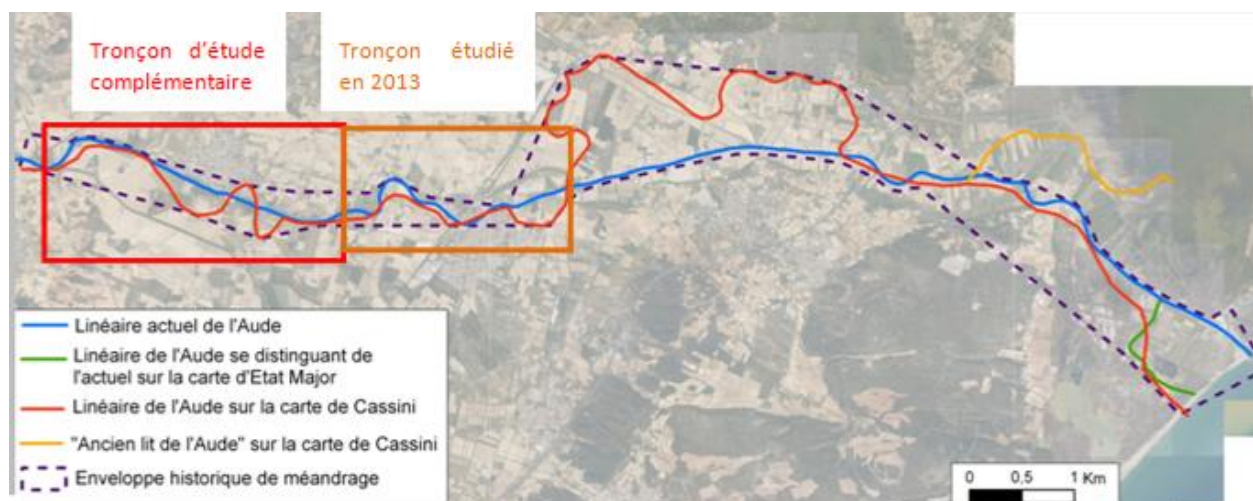
- attractivité de la passe quand les clapets sont non franchissables (*mais poissons attirés par le débit bloqués sous les clapets*)
- La baisse du plan d'eau l'hiver (5 à 10 cm) bénéficierait à la lamproie
- Franchissabilité (*hypothèse basse*)

	alose	lamproie	civelle
clapet	56 %	39 %	infranchissable
passe	69 %	52 %	infranchissable
montaison totale	76 %	63 %	infranchissable

- Propositions : Réhabilitation de la passe à poissons : remise de deux chutes (soit 4 au total) ; Mise en place de rampes à anguilles en berge

4.1.2 Diagnostic hydromorphologique du fleuve Aude

Une réunion sur le l'étude hydromorphologique du Fleuve Aude sur la partie située entre le seuil de Moussoulens à la Carbone (Coursan) s'est faite le 28 novembre au SMDA. Le travail du bureau d'étude Dynamique Hydro était d'identifier les processus morphologiques pouvant engendrer des perturbations sur les endiguements.



Résultats :

- 4- Fleuve très anthropisé par le système de digues
- 5- Ripisylve relictuelle localisée
- 6- Lit stable, dynamique fluviale planifiaire stable depuis 30 ans, chenal lentique et bancs rares (1,6%), ceux mobile (sans végétation) jouant un rôle dans l'évolution des formes du lit mesurent que quelques décimètres lors des importants étiages



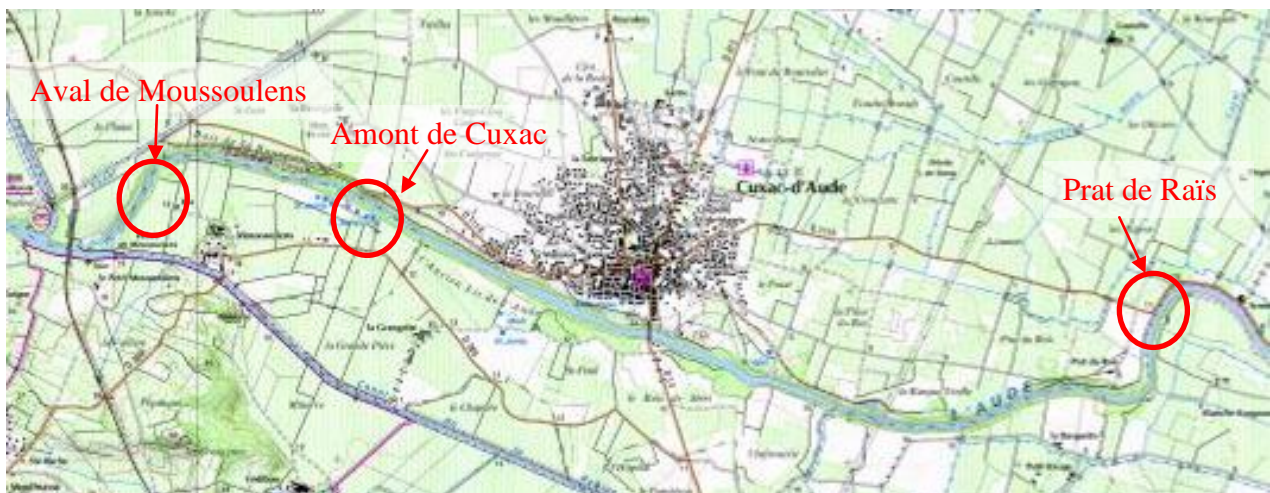
banc d'atterrissement

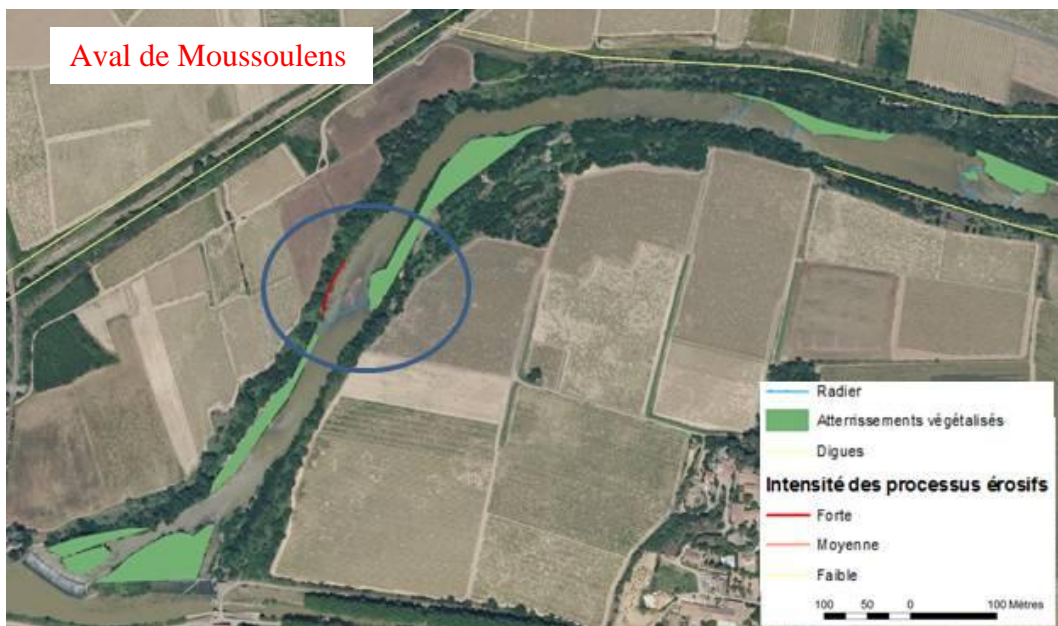
- 7- Le seuil de Moussoulens assez peu impactant sur le fonctionnement morphodynamique à l'échelle du tronçon (avis d'expert)
- 8- Sur 2 kms, de l'aval du seuil jusqu'au pont de Cuxac, incision importante (érosion 4 cm/an depuis 1936). Elle a sans doute eu lieu entre 1950 et 1980. Le lit est sans doute stable aujourd'hui.
- 9- Encaissement et faible transit de sédiments
- 10- Déficit sédimentaire (anciennes exploitation ; faible approvisionnement amont ; faible puissance du courant)



exemple de berge érodée

- 11- Erosion forte à l'aval de Moussoulens et au Prat de Raïs, moyen en amont de Cuxac où un entretien spécifique et d'une protection de berge sur la rive opposée (déversoir)





Propositions d'actions :

12- Retrait des arbres penchés ou morts

13- Concernant les bancs :

a. Eloignés de la digue : les conserver,

b. Confondus avec la digue : rajeunir la végétation

Ces interventions devront se faire de concert avec l'animation du Docob Cours inférieur de l'Aude car les arbres morts sur pied et les bancs constituent des habitats d'espèces. Nous avons là des enjeux contradictoires, leur localisation et un travail collégial devrait permettre de minimiser l'incidence sur les habitats et les espèces.

4.1.3 Seuil de Ferrioles

En mai 2016, on apprenait que l'usine hydroélectrique de Ferrioles (commune de Moussan) était à l'arrêt, sans entretien et sans contrat avec EDF. Cet ancien moulin lainier (laine) puis bladier (farine) était devenu dans les années 30 une centrale électrique.

Le propriétaire (SCI) a cessé tout entretien des ouvrages, y compris de la passe à poisson. Une société projette son acquisition et a lancé sur la demande de la DDTM une étude de franchissabilité dont les résultats seront connus courant 2017.

Selon la mairie de Moussan, il souhaiterait vendre le bois attenant, espace exceptionnel à l'échelle du Cours inférieur de l'Aude.

4.2 Lancement de l'étude pour la restauration physique du méandre de Ferrioles

La non disponibilité de MRM en 2016 a contraint à reporter en 2017 cette opération.

4.3 Identification des zones concernées pour la plantation d'arbres et gestion de la ripisylve

L'inventaire des ripisylve le long de l'Aude a permis de mieux caractériser la végétation, son état de conservation, sa patrimonialité au vu de sa naturalité, et de définir des espaces à reboiser en priorité.

A quelques exceptions près, les prospections *in situ* ont permis de confirmer la cartographie des habitats naturels d'intérêt communautaire ainsi que celle donnant l'état de conservation du Docob (CERCIS, 2013).

Quelques entités avalées identifiées comme défavorable mauvais ou inadéquat sont à considérer en bon état de conservation.

La végétation rivulaire du fleuve Aude aval est présentée comme enjeu habitat communautaire dans le Docob. La question des ripisylves se pose également en continuité écologique. En effet, un habitat communautaire en état défavorable parce qu'il est envahi de cannes de Provence (*Arundo donax*) peut jouer son rôle de corridor vert pour la biocénose.

Dans ce cas, que l'habitat d'intérêt communautaire soit en bon état de conservation ou pas, la discontinuité du couvert végétal est un problème majeur pour la continuité écologique.

Les plus grands individus ligneux des entités relevées ont été identifiés et complétés par leur hauteur et leur âge estimé. Ces grands arbres structurent l'habitat linéaire et représentent les meilleurs semenciers pour les zones où la ripisylve est absente ou en mauvaise état de conservation. Aussi, une ripisylve haute et multistratée est l'habitat favorable aux odonates identifiés à enjeu dans le Docob. Ces boisements sont les plus attractifs pour une riche faune verte et invertébrée, comprenant les arboricoles qui utilisent les cavités des vieux peupliers ou frênes.

En résumé, du delta vers l'amont :

14- aux cabanes de Fleury jusqu'au barrage anti-sel : la végétation rivulaire subit l'influence du sel, deux habitats indigènes s'y développent en fonction des conditions hydro-pédologiques :

- a. la sansouïre (*Arthrocnemetea fruticosi*) dans les zones temporairement immergées
- b. le fourré galerie à tamaris (*Nerio-Tamaricetea*) : au stade ancien, avec un boisement discontinu alterné par des chemins carrossables au sol tassé et abiotique. A noter la présence sur les communes de Vendres et Fleury de *Tamarix africana*, taxon protégé au niveau national

La fréquentation continue de ce secteur par des activités halieutiques et de plaisance a engendré un tassement de sol un peu partout et de multiples zones de pénétration aux berges. Ces espaces piétinés et roulés par des engins plus ou moins lourds (4x4) sont exsangues de végétation, ni aucune reprise et régénération des tamaris dont les individus sont en grande majorité âgés.

15- Du barrage à la confluence avec la Cesse : la ripisylve méditerranéenne (*Populetalia albae*) est majoritairement en mauvais état. Des portions de boisements avec des individus de peupliers blancs plus ou moins âgés sont à conserver impérativement. Deux boisements présentent 4 strates et tout le cortège végétal propre à cet habitat, *Populus alba*, *Fraxinus angustifolia*, *Ulmus minor*, *Sambucus nigra*. Seul *Salix alba* est rare sur la basse plaine.

Quelques rares régénérations sur des parcelles à l'abandon témoignent de la facilité avec laquelle le peuplier blanc et/ou le frêne à feuilles étroites recolonisent le milieu s'il n'est pas gyrobroyé ou piétiné par des roues.

16- En amont de cette confluence à celle avec l'Orbieu : les ripisylves à peupliers blancs en bon état de conservation sont plus nombreuses. Elles alimentent naturellement en semences les rives situées à l'aval.

Les lits de rivières méditerranéennes à *Glaucium flavum* sont absente du périmètre Natura 2000, ces habitats remarquables et favorables aux odonates précitées sont bien représentés au Sud-Ouest de Sallèles-d'Aude et mériteraient d'être intégrés.

4.4 Actions de police de l'environnement

L'ONEMA assure une surveillance au niveau du seuil de Moussoulens pour les problématiques aloses - anguilles - lamproie. Les aloses principalement s'agglutinent en montaison à l'aval du seuil et font l'objet de braconnage. Il n'y a pas eu d'infraction relevée cette année.

4.5 Suivis scientifiques et relevés de paramètres physico-chimiques

Le suivi de la qualité de l'eau a été calé sur le FILMED, protocole standardisé interrégional pour l'état du milieu car il est primordial d'intégrer la base de données interrégionale. Ce protocole est calibré pour les eaux saumâtres des lagunes et qu'il n'est pas le mieux adapté au fleuve mais ces relevés permettent de faire la jonction avec des données capitalisées sur la partie aval depuis des années.

Un nouveau protocole est à l'étude par le Pôle relais-lagune, un rapprochement avec le SMMAR sera fait prochainement afin d'arrêter les paramètres d'analyse et la correspondance avec le reste existant sur les cours d'eau du Département.

4.6 Mise à jour du Docob

4.6.1 Données naturalistes nouvelles

Mammifères :

- ✓ La colonie de mise bas de **petit murin** (*Myotis blythii*) du pont de l'autoroute A9 à Lespignan est située au cœur du site Natura 2000 Cours inférieur de l'Aude. Ce gîte constitue la plus grosse colonie de l'ancienne région Languedoc-Roussillon pour cette espèce d'intérêt communautaire. Le comptage estival 2016 a donné 129 adultes et 50 jeunes. L'espèce est connue pour chasser en milieu herbacé les Orthoptères et Hétérocères dans un rayon de 5 à 6 km autour du gîte de parturition. Cependant, des suivis récents réalisés en Languedoc ont démontré que localement, elle chassait le long des ripisylves. Cette information ajoute de l'intérêt pour les ripisylves de l'Aude en temps qu'habitat de chasse pour cette espèce d'intérêt communautaire.

Pont de l'Aude 2016														
	mai			juin			juillet			août			...	
<i>jour visite</i>				1er			5						24	
mise bas														
vol jeune extérieur														
sevrage														
<i>Myotis blythii</i>														
adultes				35			129						n	
jeunes				0			50						n'	

Les femelles de grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) qui mettent bas et élèvent leur unique jeune dans la grotte du Bouquet peuvent également utiliser les ripisylves comme terrain de chasse. Le comptage 2015 a permis de donner 87 adultes et entre 30 et 50 jeunes, celui de 2016 65 adultes et 36 jeunes ainsi que 8 adultes de murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) et 1 petit murin.

Grotte du Bouquet 2016															
	mai			juin			juillet			août			...	novembre	
<i>jour visite</i>				1er		25	5						24		23
mise bas															
vol jeune extérieur						+24			+28						
sevrage							+28		+45						
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>															
adultes				0		0	65						0		8
jeunes				0		0	36						0		
<i>Myotis emarginatus</i>															
adultes				0		0	8						0		
jeunes				0		0	2						0		
<i>Myotis blythii</i>															
				1											

Europe	
Méditerranée	

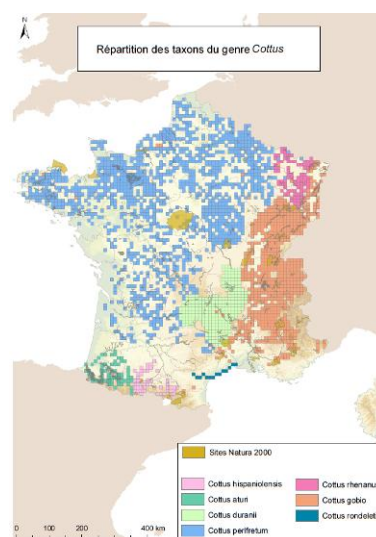
L'attractivité de la ripisylve est confirmée par d'autres chiroptères tel que le murin de Capaccini (*Myotis capaccinii*), espèce méditerranéenne d'intérêt communautaire inféodée aux cours d'eau et en particulier à la forêt galerie de peupliers et saules blancs. Il a été capturé en mai 2003 par Vincent RUFRAÏY à Fleury et télédéecté par Biotope en mai 2010 proche du château Védilhan situé à 1,5 km à vol de chauve-souris ainsi qu'au sud de l'étang de Capestang à Coursan (5 km du fleuve) et à Cuxac au bord de l'Aude (Sources : ONEM). Une étude par radiopistage effectuée dans le Verdon en 2005 démontre que le murin de Capaccini chasse selon la ressource trophique à une distance située entre 3 et 34 km de son gîte cavernicole. Elle privilégie ses prélèvements d'insectes volants aquatiques sur les eaux

calmes et les plats de rivières. La ripisylve et les calmes du fleuve Aude représentent également pour cette espèce un intérêt majeur.

- ✓ La présence de fèces (crottier) de **campagnol amphibie** (*Arvicola sapidus*) dans l'étang de Vendres en 2015 à 500 mètres du fleuve permet de penser que l'espèce est également présente dans le SIC. Ce rongeur endémique Franco-ibérique est inscrit aux livres rouges (national et européen) des espèces menacées. Il peut être confondu avec un jeune ragondin (*Myocastor coypus*) voire un surmulot (*Rattus norvegicus*) lors des campagnes de piégeages. Les terriers du campagnol amphibie sont de faible profondeur et n'impactent nullement la stabilité des berges. Le campagnol amphibie n'apparaît pas dans les textes communautaires, néanmoins, elle a été ajoutée par Arrêté du 15 septembre 2012 (Art. 1) à celui du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

Poissons :

- ✓ Les études génétiques de 2005 ont éclaté le taxon *Cottus gobio* en plusieurs taxa distincts géographiquement : *Cottus hispaniolensis*, *C. aturi*, *C. duranii*, *C. perifretum*, *C. rhenanus*, *C. gobio stricto sensu*. Le chabot du Lez (*Cottus petiti*) est le taxon le plus localisé et menacé. Le littoral héraultais et le fleuve Aude héberge la seconde espèce à l'aire de répartition la plus restreinte, le chabot « dit de l'Hérault » (*Cottus rondeleti*). Il fréquente et fraie sur les fonds caillouteux dans les eaux dynamiques. Comme les autres chabots, cette espèce est d'intérêt communautaire.



Odonates :

- ✓ en 2016, la cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) n'a qu'un signalement à Fleury d'Aude (Sources : base de données Faune LR) mais l'atlas des odonates et lépidoptères la signale qu'à partir de la confluence avec le canal de Lintostes à Lespignan. Parmi les trois Odonates d'intérêt communautaire du CIA, c'est le taxon le plus répandu avec 27 données jusqu'à St Marcel d'Aude.
- ✓ Le gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*) est signalé uniquement en un point situé sur la rive gauche du fleuve en aval de Cuxac.
- ✓ Deux stations sont connues sur le CIA de la cordulie splendide (*Macromia splendens*) : celle du gomphe de Graslin et sur la rive droite à l'aval du moulin de Saint-Nazaire d'Aude qui constitue la limite occidentale du SIC.

4.6.1 Proposition de périmètre élargi

- ✓ Le cours de la Cesse compris entre le canal du Midi et la confluence avec l'Aude accueille l'habitat d'intérêt communautaire « Rivières permanentes méditerranéennes à *Glaucium flavum* (3250) ». Cet habitat lié aux atterrissements, rares sur le site Natura 2000 - comme l'a confirmé l'étude hydromorphologique 2016, est caractéristique des cours d'eau méditerranéen, est de forte valeur patrimoniale et en bon état de conservation. Ce secteur présente également de très belle ripisylves (Forêts galeries à *Salix alba* et *Populus alba*, 92A0) en bon état de conservation.

- ✓ Le cours de l'Aude dans sa partie amont du SIC jusqu'au seuil du moulin de Saint-Nazaire. Ce secteur présente de très belle ripisylves (Forêts galeries à *Salix alba* et *Populus alba*, 92A0) en bon état de conservation ainsi qu'une des plus grande superficie de l'habitat Rivières permanentes méditerranéennes du *Paspalo-agrostidion* avec rideaux boisés riverains à *Salix* et *Populus alba* (3280).

Ces deux secteurs forment une unité fonctionnelle avec l'actuel SIC qu'il paraît intéressant de prendre en compte dans le cadre des futures propositions de gestion du site Natura 2000.

5 Veille environnementale et cohérence des politiques publiques (*actions transversales avec l'AAMP*)

Mi-septembre : un rejet de cave viticole entraînant une asphyxie et la mort important de poissons. L'ONEMA a dressé un procès verbal en octobre.
Affaire à suivre.

6 Gestion administrative et financière (*actions transversales avec l'AAMP*)

6.1 Coordination avec l'Agence Marine des Aires Protégées

RAS

6.2 Organisation de la gouvernance du site

7.1.1 Organisation de comité de gestion terre-mer

RAS

7.1.2 Organisation du comité de pilotage annuel

Il a eu lieu le 27 janvier 2017. Compte-rendu et présentation PowerPoint sont joints à ce bilan.

7.1.3 Réunion ou rencontres avec les services de l'Etat et autres structures parapubliques

Deux réunions notables se sont déroulées courant 2016 :

DDTM : point sur les dossiers Natura 2000 du SMDA

Avec l'AAMP : Une rencontre des gestionnaires sur les espèces amphihalines de Méditerranée a eu lieu le 19 octobre 2016 à Montpellier

6.3 Gestion administrative et financière

Montage administratif et financier pour l'animation du site (demande de subvention, demande de paiement)

7 Actions marines (pour information)

Quatre actions étaient programmées par l'Agence des Aires Marines Protégées :

- 1- Appliquer la méthode d'analyse de risque de dégradation des habitats et des espèces par les engins de pêche maritime professionnelle
- 2- Campagne de collecte d'information auprès des criées, pêcheurs professionnels et de loisir sur les amphihalins (*alose feinte et lamproie marine*)
- 3- Caractérisation et suivi de l'habitat récif
- 4- Suivi et amélioration des connaissances de l'habitat « bancs de sable »

Hormis les amphihalins, l'AAMP comptant un salarié en moins, elle n'a pas été en mesure d'avancer sur ces actions en 2016 qu'elle reporte pour 2017.

Réflexion générale émanant du COPIL :

Les objectifs de bon état écologique (BEE) des eaux programmés pour 2015 par la Directive Cadre sur l'Eau (octobre 2000) n'ont pas été atteints.

La Directive cadre Stratégie pour le milieu marin (DCSMM) de juin 2008 fixe le BEE maritime pour 2020.

La question reste la compatibilité de deux objectifs de BEE, soit : comment obtenir le BEE du milieu marin en 2020 alors que les droits à polluer continentaux sont permis au cas par cas jusqu'en 2021, 2025 et 2027 ?

Le plan d'actions pour le milieu marin (PAMM – à l'échelle de la sous région marine Méditerranée occidentale) est en cours, en lien avec le SDAGE (Schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau – à l'échelle du bassin Rhône-Méditerranée-Corse) car la mer est le récepteur du fleuve.